

La surface du centre technique sera triplée pour atteindre une emprise de 2,5 ha. Cabinet d'architecture Guillaume Appriou



BOURG-BLANC

Le centre technique de la CCPA va tripler sa surface

C'est l'un des gros chantiers de 2024 pour la CCPA. Le projet d'extension du centre technique communautaire entre dans sa phase travaux à Bourg-Blanc, pour une durée estimée à 18 mois.

● En entrée du dernier conseil municipal de Bourg-Blanc, mardi 20 février, Roger Talarmain, vice-président de la Communauté de communes du pays des Abers (CCPA) a présenté le projet d'extension du centre technique communautaire situé à Kerdalaës à Bourg-Blanc. Ce centre se trouve

au cœur du territoire des communes de la CCPA, de Saint-Pabu à Kersaint-Plabennec. Roger Talarmain a mis en avant les nombreuses nouvelles compétences de la communauté des communes : voirie, eau, assainissement. Ce qui nécessite de l'espace pour le personnel et le matériel. Il en découle également un nombre d'agents plus important, 70 aujourd'hui et 90 à terme.

Une surface de 2,5 ha
Le projet d'extension a été lancé en 2019. La surface du centre sera triplée pour atteindre une emprise de 2,5 ha sur les 4 ha de l'espace appartenant à la CCPA. Le projet prévoit la réhabilitation des bâtiments actuels et la construction de deux extensions (un bâtiment administratif et un autre pour l'assainissement), soit une surface de 460 m². Un carport de 1 300 m² abritera les véhicules et des bennes à ordures ménagères

accessibles au public aux heures d'ouverture du centre. Le toit du carport sera équipé de panneaux solaires. L'énergie produite sera consommée sur place (bâtiments, bureaux, station de lavage, bornes de recharge pour les véhicules électriques de service) et par la station d'épuration de Bourg-Blanc distante d'un kilomètre. 94 places de parking seront aménagés dont quinze pour les véhicules de service et deux pour les véhicules électriques.

Pas d'arrêt d'activité durant les travaux
Les travaux de terrassement ont débuté depuis quelques jours. Le budget de ces aménagements et constructions est de 4 289 000 € HT. La durée des travaux est estimée à 18 mois, pour une livraison prévue fin juillet 2025. Il n'y aura pas d'arrêt de l'activité sur le site durant les travaux.

Quatre mois après le début des travaux, le parking du lac de nouveau accessible

● Samedi, le maire Bernard Gibergues et quelques élus ont inauguré les travaux réalisés rue de la Libération et surtout l'aménagement du parking principal du lac, dont la rénovation avait débuté en septembre. Plus tôt dans l'échéancier des travaux, les réseaux avaient été enfouis, rue de la Libération, la largeur de la chaussée réduite et finalement des places de parking aménagées, pour un coût de 390 000 €.

Quarante places de parking en plus
L'ouverture du parking du lac était attendue par les nombreux promeneurs. Quarante places de parking supplémentaires ont été créées pour un total de cent places, dont deux pour les personnes à mobilité réduite. Un cheminement sécurisé permet le passage des piétons, en toute sécurité, aux

abords du lac. Le coût de cet aménagement est de 440 000 € dont 45 000 € de subventions départementales. Le point d'apports volontaires de déchets est de nouveau accessible.



Le maire Bernard Gibergues et des élus ont ouvert l'accès au parking du lac, immédiatement testé par des promeneurs.

Le maire a également précisé que les travaux 2024 rues Traverse et du Château d'eau ainsi que route de Plouvien marqueraient la fin de l'enfouissement des réseaux sur la commune.

LANNILIS

À la crèche municipale, les parents échangent et se découvrent

● Vendredi, à la Maison de l'enfance, l'équipe de la crèche municipale du multi-accueil a partagé un goûter avec les parents des enfants gardés. Les échanges ont été appréciés tandis que les petits affichaient un joli sourire pendant ce moment festif. Ce sympathique épisode s'intégrait dans le programme départemental des Semaines de la parentalité coordonné par la Caisse d'allocations familiales (Caf) tous les deux ans. Dans les Abers, ces temps sont portés par la communauté de communes et les professionnelles de la petite-enfance, de l'enfance et de la jeunesse du territoire, notam-

ment à travers une recherche-action menée depuis un an par la sociologue Laurence Davoust-Lamour. Cinquante enfants sont inscrits à la crèche municipale de Lannilis, issus de 35 familles. Le multi-accueil compte 24 places encadrées par huit professionnelles. La crèche est ouverte de 7 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi.

Pratique
Vendredi 1^{er} mars à 20 h 30 au Champ de foire de Plabennec, un spectacle sera proposé par la compagnie Impro infini, un des temps forts de ces Semaines de la parentalité en pays des Abers.



Parents, enfants, encadrantes ont apprécié ce moment d'échanges, à la crèche municipale dans le cadre des Semaines de la parentalité..

LANDÉDA

Le lundi de Pâques se prépare chez Abers solidarité



L'équipe d'Abers solidarité a travaillé sur son animation du lundi de Pâques, samedi 24 février, au Centre de la mer de Landéda.

● L'association Abers solidarité met en place deux événements dans les communes de Landéda et Lannilis : 24 h Téléthon en décembre et un autre, le lundi de Pâques, au profit d'une autre cause. Cette année, elle soutiendra l'association Yvane, une jeune fille atteinte de la maladie dégénérative B Pan, habitante de Landéda. Le lundi 1^{er} avril à partir de 8 h 30, salle de Kergroas à Lannilis, des randonnées pédestres ou cyclo seront proposées avec une participation minimale de 5 €.

Samedi, au Centre de la mer, les membres de l'association travaillaient sur la mise en place de cette matinée en définissant les parcours qui, selon leur longueur, seront accessibles aux familles ou aux sportifs plus aguerris. S'ajoutait la répartition des rôles des bénévoles : repérage des parcours, installation des fléchages, accueil et inscriptions, buvette, etc.

Contact
Tél. 07 69 59 24 92

PLOUVIEN

Une séance du conseil municipal est prévue jeudi 29 février

● Le conseil municipal de Plouvien se réunira le jeudi 29 février 2024, à 20 h, en mairie. À l'ordre du jour : la régularisation à Kerarédeau ; le rapport et le débat d'orientations budgétaires 2024 ; la subvention exceptionnelle aux Jeunes agriculteurs pour Agrifête 2024 à Lannilis ;

le fonds de concours de la Communauté de communes du pays des Abers pour l'aménagement cyclable et le stationnement vélo ; une information sur un arrêt du Conseil d'État à propos d'un logement de fonction en zone agricole ; les questions diverses.